

# Psychologue

Santé mentale

 Centre intégré et de services sociaux de la Côte-Nord

Sous la responsabilité d'un chef de service, la personne conçoit et exerce des activités d'évaluation, d'orientation, de consultation et de traitements psychologiques adaptés aux besoins individuels et collectifs du ou des usagers.

Pratique et intervention :

Rencontre les usagers individuellement, en famille ou en groupe afin de recueillir les données jugées pertinentes concernant leurs caractéristiques et leurs besoins et en fait l'analyse; Évalue le fonctionnement psychologique et mental de l'usager, le tout, en lien avec les mandats de l'établissement et son champ d'expertise et à cet effet, détermine la méthode et les instruments d'évaluation et d'observation les plus efficaces; Transmet les résultats de l'évaluation à l'usager ou à son représentant ainsi qu'à l'équipe multidisciplinaire; Oriente vers les ressources appropriées les usagers qui requièrent des soins spécialisés en santé mentale ou incompatibles avec la mission et/ou la programmation clinique de l'établissement; Participe, dans son champ d'expertise, à la constitution du dossier en vue de faire établir un diagnostic par un autre professionnel de la santé; Offre des services de traitement individuel, ou de groupe aux usagers et leur entourage; Participe aux discussions de cas cliniques au niveau de l'établissement; Sur demande, agit comme personne ressource auprès des intervenants ou partenaires de l'établissement, aux prises avec des usagers présentant une comorbidité santé mentale et autres; Collabore à l'élaboration, l'implantation, l'évaluation et la révision des programmes cliniques.

Plans d'intervention et plans de services individualisés, selon le cadre législatif en vigueur :

Élabore, applique, révise et participe aux différents plans d'interventions (PI, PII, PIII et PSI); Favorise la participation de l'usager dans le choix des objectifs et des moyens au plan d'intervention et au plan de service individualisé, tout en fournissant l'aide et l'encadrement dont il a besoin.

Collaboration, partenariat et promotion :

## Informations sur le poste

### Type d'emploi

Temps plein

### Domaines

Santé mentale

### Région

Côte-Nord

### Publié

3 juin 2025

### Expérience

Aucune

### Niveau de scolarité exigé

Formation universitaire

### Fin des candidatures

31 mars 2026

## Informations sur l'employeur

### Nom de l'entreprise

Centre intégré et de services sociaux de la Côte-Nord

Développe et maintient des liens de collaboration avec les différents établissements, les groupes bénévoles, ministères et tout autre organisme concerné par nos usagers;  
Informe nos partenaires sur nos services, les forme sur les programmes et les outils pertinents à leurs responsabilités;  
Participe aux projets de développement, de recherche ou de programmation nécessaires afin de répondre aux besoins des usagers, lorsque requis;  
Participe aux réunions du service ou à d'autres comités de travail;  
Demande et apporte du support à ses collègues, lorsque la situation le requiert;  
Participe à l'accueil et l'orientation des nouveaux employés et de la supervision des stagiaires dans la direction (s'il y a lieu);  
Collabore avec différents services de l'établissement à l'amélioration de la qualité des services offerts à la clientèle.  
Donne des exposés à l'occasion de conférences, d'ateliers et de colloques.

**Exigences :**

Détenir un diplôme universitaire de deuxième ou troisième cycle en psychologie et être membre de l'Ordre professionnel des psychologues du Québec.

**Conditions de travail :**

Port d'attache : À déterminer selon la candidature

Diverses directions

Statut : Postes permanents à temps complet (35h/semaine) avec diverses clientèles et mandats (Services de proximité et/ou spécialisés avec une clientèle jeunesse et/ou adulte)

Salaire : Entre 31.67\$ et 59.12\$. Prime de rétention de 6,5 % ainsi que d'une majoration de salaire de 10 %. Prime de 10 % supplémentaire pour les secteurs de la DPJ, selon le nombre d'heures au poste.

**Avantages :**

13 congés fériés annuellement (temps complet)

Indemnité complémentaire lors des 21 premières semaines du congé maternité et congés parentaux

4 semaines de vacances après un an de service à temps complet

Avancement de carrière et défis professionnels stimulants

Possibilité de télétravail

Accumulation de 9,6 jours de congé de maladie annuellement (temps complet)

Possibilité de 1 à 4 sorties annuelles selon les localités

Prime d'isolement et d'éloignement selon les localités

Remboursement des frais de déplacement et de déménagement selon les localités

Journée d'accueil animée pour les nouveaux employés

Accès aux disparités régionales selon les localités

Possibilité de crédit d'impôt (jusqu'à 10 000 \$) pour les finissants

Prime de rétention de 8% pour Sept-Îles et Port-Cartier

Programme d'assurances collectives

**Informations :**

Lien pour postuler : <https://atlas.workland.com/work/19552/psychologue>

Vous pouvez joindre Vincent Bourgeois, CRHA, par téléphone 418 589-2038, poste 342905.

Le CISSS de la Côte-Nord applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités ethniques et visibles et les personnes en situation de handicap à soumettre leur candidature. Sur demande, des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.

